



HP-109

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	HP-109
Autres moyens d'identification	Enduit Pour Pneus À Brillance Élevée - À Base D'Eau
Usage recommandé	Utilisé sur les pneus et le vinyle pour donner finition brillante.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fournisseur	Transchem Inc., 1225 Franklin Blvd, Cambridge, ON, N1R 7E5, 1-800-265-9100, www.transchem.com
Numéro de téléphone d'urgence	INFOTRAC (U.S.), 1-800-535-5053, 24 Hours CANUTEC (Canada), 613-996-6666, 24 Hours
Numéro de la FDS	Ver. 2 (le 02 août, 2017)
Date de préparation	le 11 juillet, 2016

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2B

Éléments d'étiquetage SGH



Mention d'avertissement :

Attention

Mention de(s) danger(s) :

H320 Provoque une irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

Prévention :

P264 Bien se laver les mains et la peau après avoir manipulé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
--------------	---------------	---	------------------------

Identificateur du produit : HP-109

FDS No.: Ver. 2 (le 02 août, 2017)

Date de préparation le 11 juillet, 2016

Polydiméthylsiloxane Emulsion	Mixture	<50	N/A
Hydrotraités Distillats	64742-47-8	<5	N/A
2-Butoxyethanol	111-76-2	<3	Ether d'éthylèneglycol et de monobutyle

Notes

L'identité spécifique du produit chimique et/ou le pourcentage exact entrant dans sa composition (concentration) n'a pas été divulgué en raison du secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. En cas d'irritation cutanée consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Ingestion

NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche avec de l'eau. Boire de grandes quantités d'eau. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec la peau : may cause irritation. En cas de contact avec les yeux : may cause irritation.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau.

Instructions particulières

Rincer la zone touchée (peau, yeux) avec de l'eau.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Identificateur du produit : HP-109

FDS No.: Ver. 2 (le 02 août, 2017)

Date de préparation le 11 juillet, 2016

Page 02 de 06

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de donnée de sécurité avant de procéder au nettoyage. Fuites et déversements mineurs : contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux. Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Ne pas avaler. Tenir hors de portée des enfants.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker à température ambiante. Préserver du gel. Évitez la chaleur élevée.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
2-Butoxyethanol		20 ppm C Peau	50 ppm Peau			
Hydrotraités Distillats	200 mg/m3					

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Utilisez des gants imperméables (caoutchouc, nitrile).

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. Pour les situations irrégulières ou d'urgence : porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide blanc. Dimension des particules: Pas disponible
Odeur	Doux
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	7 - 8
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	> 212 °F
Point d'éclair	> 200 °F
Taux d'évaporation	0.10 (acétate de butyle = 1)

Identificateur du produit : HP-109

FDS No.: Ver. 2 (le 02 août, 2017)

Date de préparation le 11 juillet, 2016

Page 03 de 06

Inflammabilité (solides et gaz)	Ne brûle pas.
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	> 1
Densité relative (eau = 1)	1.0
Solubilité	Moyennement soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique)
Autres informations	
État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Hautes températures. Congélation. Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique). Les métaux mous.

Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
2-Butoxyethanol	450 ppm (rat femelle) (4 heures d'exposition)	400-917 mg/kg (rat)	220 mg/kg (lapin)
Hydrotraités Distillats	> 5 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	> 5000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation Cutanée

Le contact provoque une irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Le contact peut provoquer une irritation.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Les vapeurs et les brouillards peuvent être irritantes.

Ingestion

Peut causer une irritation des voies gastro-intestinales.

Danger par aspiration

Identificateur du produit : HP-109
 FDS No.: Ver. 2 (le 02 août, 2017)
 Date de préparation le 11 juillet, 2016

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
2-Butoxyethanol	Groupe 3	A3		

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Produit est entièrement biodégradable. De faibles concentrations peuvent être nocifs pour les poissons et autres organismes aquatiques.

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
2-Butoxyethanol	1490-2950 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures)	1550 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
2-Butoxyethanol	> 100 mg/L (21 jours; semi-statique)		> 100 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 21 jours; semi-statique)	
Hydrotraités Distillats	1-10 mg/L		1-10 mg/L	

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet
concernant le transport

Identificateur du produit : HP-109

FDS No.: Ver. 2 (le 02 août, 2017)

Date de préparation le 11 juillet, 2016

Page 05 de 06

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

California Proposition 65 : Aucune des substances énumérées sont connus pour être présents.

New Jersey Right To Know : 2-butoxyethanol (CAS: 111-76-2).

SARA Title III - Section 313 : 2-butoxyethanol (CAS: 111-76-2).

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA **Santé - 1** **Inflammabilité - 0** **Instabilité - 1**

FDS préparée par Services techniques

Date de préparation le 11 juillet, 2016

Indicateurs de révision Le contenu suivant des FS a été modifié le 02 août, 2017:
SECTION 1. IDENTIFICATION; Autres moyens d'identification; Fournisseur.
SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS; Éléments d'étiquetage SGH.
SECTION 4. PREMIERS SOINS; Contact avec les yeux.
SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL; Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage.
SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE; Protection des voies respiratoires.
SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES; Valeurs CL50/DL50; Cancérogénicité.
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique.

Avis L'information contenue ici a été compilé à partir de sources jugées fiables et exactes au meilleur de notre connaissance à ce jour . Il est fourni sans garantie , expresse ou implicite , quant aux résultats de l'utilisation de ces informations ou au produit auquel il se rapporte . Bénéficiaire assume l'entière responsabilité de l'utilisation de ces informations et l'utilisation , le stockage ou l'élimination du produit , y compris toute blessure résultant ou des dommages matériels .